

POUR CREER OU GERER SES ACTIFS FINANCIERS



Modalités :

- . Consultation privée ou,
- . Consultation avec remise de préconisations écrites ou,
- . Bilan patrimonial complet

Tarif : A partir de 150 € pour une consultation privée

Contexte :

Vous êtes détenteur de plusieurs comptes bancaires ou contrats d'assurance vie depuis plusieurs années et vous souhaitez mettre vos actifs en phase avec les nouvelles règles fiscales.

Les rendements de vos actifs financiers s'érodent d'année en année et vous souhaitez retrouver de la performance.

Vous allez percevoir un capital et souhaitez le faire fructifier

Vous disposez d'une capacité d'épargne et souhaitez vous constituer un capital

Objectifs :

- . Déterminer votre profil d'investisseur.
- . Déterminer, en fonction du contexte familial et de vos objectifs patrimoniaux le meilleur support de détention (compte titres, contrat d'assurance vie ou capitalisation, livret...)
- . Déterminer, en fonction de la situation macro économique et des conditions de marché, quel moteur de performance choisir
- . Vous accompagner dans le choix de l'investissement

Solutions envisageables :

- Les fonds en euro
- Les obligations et produits de taux
- Les emprunts d'état
- Les actions
- Les devises
- Les supports immobiliers
- Les produits structurés
- Les produits dérivés

Public concerné :

Toute personne possédant des avoirs financiers